Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 123 (1978)
Heft: 4

Artikel: La défense du Japon d'aujourd'hui et de demain
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaut
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344141

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La défense du Japon d'aujourd'hui et de demain

par le colonel Fernand-Thièbaut Schneider

La défense du Japon intéresse non seulement la sécurité de ce grand pays, mais également l'Occident tout entier. Certes, le peuple nippon supporte encore les conséquences de sa volonté de puissance d'avant 1945, car — après une reddition particulièrement humiliante pour une nation qui avait voulu imposer sa loi à une partie importante du continent asiatique — Tokyo avait dû accepter une véritable démilitarisation. C'était d'ailleurs là une grande faute des chefs américains, incapables de maîtriser leur victoire et d'établir dans un univers en décomposition un ordre nouveau et définitif, sous le signe d'une générale *Pax americana.*

Quoi qu'il en fût, le Japon dut renoncer alors formellement à la possession de forces armées nationales proprement dites. La puissance victorieuse l'autorisa seulement à entretenir une petite « force d'autodéfense ». Si bien que les Etats-Unis se virent obligés de garantir eux-mêmes, avec leurs armées, la sécurité du Japon.

Cette *capitis deminutio* eut cependant, pour les responsables japonais, un grand avantage: un budget militaire limité. Et, de ce fait, la renaissance économique du pays fut hautement facilitée.

Or, depuis la signature du traité entre l'Amérique et le Japon, bien des changements sont intervenus en Extrême-Orient où, après son échec au Vietnam, Washington voudrait bien abandonner — ou du moins limiter — son ancien rôle de « gendarme du monde ». L'Amérique conserve encore la possibilité d'une « guerre et demie », c'est-à-dire la capacité de mener éventuellement de front une confrontation généralisée et un conflit limité.

Or, la sécurité du secteur asiatique exigerait une sorte de relève au moins partielle des Etats-Unis par des pays alliés. Et les présidents des Etats-Unis ont donc souvent évoqué « la mission du Japon en Asie ». Mais la petite force d'autodéfense japonaise ne permettrait nullement aux responsables de Tokyo, avec en tout 155 000 hommes, d'assumer une telle tâche. En outre, le Japon reste lié, sur le plan international, par son traité avec les USA et, sur le plan intérieur, par sa constitution.

Car celle-ci lui interdit d'entretenir des forces susceptibles d'entreprendre une action à l'extérieur.

Dans ces conditions, il est utile de se reporter au grand livre blanc de 1976, qui régit encore, dans l'ensemble, la défense du pays en liaison avec l'Amérique, garante de la sécurité et de l'intégrité territoriale du Japon [1]. Quel est, selon ce document, le contexte actuel de la sécurité japonaise, et d'une manière générale de celle des pays d'Extrême-Orient, et quelle est la politique de défense pratiquée par les responsables de Tokyo?

Le contexte de la sécurité d'extrême-Orient

Les facteurs déterminants ici, ce sont la rivalité entre la Chine et l'Union soviétique, d'une part, l'opposition russo-américaine, de l'autre. Il convient de rappeler que, peu à peu, l'opinion nipponne a pris conscience du surarmement de l'URSS, considérée toujours comme l'ennemi numéro un. Et c'est surtout l'expansion continuelle des forces navales russes, de la flotte du Pacifique surtout, qui inquiète les Japonais. Car très souvent l'espace maritime et aérien de leur pays est violé par les navires ou avions soviétiques. En outre, les manœuvres russes ont lieu dans des secteurs vitaux pour le ravitaillement du Japon en matières premières ou alimentaires provenant notamment des Etats-Unis.

Dans ces conditions, il était logique d'évoquer, dans le livre blanc sur la défense, le contexte international qui conditionne à la fois la défense de ce pays — constitutionnellement réduit à une « autodéfense » très limitée — et l'intervention des Etats-Unis, garants officiels de l'indépendance et de la sécurité de leur protégé.

Pour les auteurs du document, la clé de la situation réside essentiellement dans l'opposition entre les deux Grands: « Les Etats-Unis et l'Union soviétique considèrent chacun la politique géopolitique de l'autre avec scepticisme. Ils renforcent donc leurs forces conventionnelles et nucléaires. » Et les rédacteurs du livre blanc soulignent particulièrement l'accroissement du potentiel naval et nucléaire des deux Etats pendant

[1] Cf. « Defense of Japan », traduction d'un document officiel japonais, transmis par l'ambassade du Japon en France.
Cf. également « Die Weiterentwicklung der japanischen Verteidigungspolitik » (*Europa-Archiv*, N° 16, août 1977).

les années soixante. Ils constatent que, d'une manière générale, les puissances occidentales ont répondu au défi soviétique en améliorant elles-mêmes leurs potentiels militaires. Et, de la sorte, le conflit Est-Ouest a été évité. Mais le document évoqué souligne la nécessité, en Extrême-Orient comme ailleurs, de « préparer la guerre » atomique notamment, pour « préserver la paix ».

Toutefois, pour bien maintenir celle-ci dans le monde, tout un réseau de relations internationales doit être créé, afin de concrétiser un système de sécurité collectif. Mais, en dehors de la potentielle confrontation sanglante entre les deux superpuissances, des conflits limités sont toujours à craindre. Et les deux Grands se sont efforcés, en Corée comme au Vietnam, d'empêcher une évolution des affrontements locaux en guerre généralisée.

Pour clore cette partie de son exposé, le livre blanc fait ressortir la nécessité, pour les petits Etats riverains des secteurs d'opposition entre les USA et l'URSS d'entretenir des forces suffisantes, afin d'empêcher toute solution de continuité de la sécurité dans le monde actuel.

Ensuite le document aborde l'étude de la situation particulière du Japon et d'un ensemble de pays asiatiques confrontés avec des difficultés d'ordres économique, social, ethnique ou confessionnel. Ces Etats ont été approchés par les deux Grands. Mais la stabilité de la situation en Asie exige, de la part des gouvernements concernés, la préalable maîtrise de leurs problèmes intérieurs.

En 1975, le président Ford a défini une nouvelle politique asiatique, dans laquelle la présence militaire américaine est l'une des conditions de base d'un certain équilibre des forces, tant sur le continent jaune que dans le Pacifique et sur les abords de ce dernier.

Le livre blanc japonais, lui, déclare que l'*Asie du Nord-Est* est l'espace le plus important pour la paix et la sécurité du Japon. Malheureusement, c'est aussi le secteur où les intérêts des Etats-Unis, de la Chine et de l'Union soviétique aboutissent à un enchevêtrement complexe. D'où les nombreux accords de défense bilatéraux de cette zone. Ainsi, la *Corée* reste toujours divisée, mais la présence des USA et d'autres facteurs jouent ici en faveur du maintien de la paix.

Quant à la *Chine nationaliste*, elle fait l'objet de tractations entre Washington et Pékin. Mais cette question ne semble pas, dans l'immédiat, donner lieu à une menace de grand conflit militaire.

Le Japon tient toujours une position géopolitique et géostratégique importante. Il dispose d'une puissance économique et d'une population très dynamiques. D'où son impact grandissant sur le plan international, surtout du fait d'un équilibre intérieur stable. Ainsi il peut aider d'autres Etats de diverses manières et poursuivre une diplomatie de la paix efficace. Du fait de ses forces armées strictement adaptées aux besoins de sa propre défense, il ne concrétise aucune menace pour l'extérieur. Il reste, en outre, très attaché à l'accord de sécurité conclu avec les Etats-Unis. Ce sont là des faits qui contribuent non seulement à sa propre défense, mais aussi à celle de tout le secteur de l'Asie du Nord-Est.

Puis est évoquée la situation militaire dans le contexte géographique du Japon. Mais le rapport des forces périphériques est ici très complexe et d'ailleurs unique au monde.

En effet, l'*URSS* entretient dans cette région des forces aux effectifs très élevés, avec des possibilités d'intervention très diverses. Et ces moyens ont été accrus et perfectionnés, modernisés. La presse récente a d'ailleurs confirmé ce fait, puisque l'implantation du missile soviétique le plus moderne, le SS-20, face à la Chine, a été signalée. Mais surtout la flotte russe du Pacifique est devenue une force importante, désormais particulièrement apte aux interventions en haute mer. Ce qui représente un progrès notable, car les forces navales soviétiques n'ont été, pendant longtemps, qu'au service de l'armée de terre, avec comme principale mission la défense des côtes nationales.

Quant à la puissance militaire de la *Chine*, elle réside essentiellement dans les forces terrestres, les plus volumineuses du monde. Mais les moyens nucléaires de ce pays représentent déjà de réelles possibilités d'intervention. Et, d'une manière générale, une modernisation des forces armées de toutes catégories est en cours. Depuis la publication du livre blanc japonais, les efforts chinois dans ce domaine se sont accentués. Et les commandes en Occident vont se multiplier.

Par contre, les *USA* ont modifié et quelque peu diminué leur présence militaire en Asie. Actuellement, la volonté américaine s'affirme encore par le maintien, dans l'espace asiatique (notamment en Corée, au Japon, aux Philippines, en Chine nationaliste et dans le Pacifique) d'une division d'infanterie et d'une division de marines, des 5e et 13e Air Forces, mais surtout de la 7e Flotte.

Ce sont là des forces très modernes et mobiles, susceptibles d'effec-

tuer immédiatement les interventions nécessaires en cas de crise ou d'attaque dirigée contre l'un des pays protégés par les Etats-Unis.

Mais l'*Asie du Nord* est toujours un lieu d'*affrontement soviéto-américain*, le plus important d'ailleurs après l'Europe. Mais la *tension sino-russe* demeure constante le long de la frontière entre la Chine et l'URSS. D'après le tableau présenté par le livre blanc, l'évolution des forces en présence s'est concrétisée par les rapports suivants de 1970 à 1975:

	URSS	*CHINE*
1970	30 divisions	47 divisions
1975	43 divisions	81 divisions

En somme, les forces soviétiques ont été accrues de près de 50% en cinq ans, celles de la Chine, de près de 100%.

Le livre blanc signale qu'en Corée plus d'un million de Coréens du Nord et du Sud s'affrontent actuellement (1 135 000, d'après la Military Balance 1977-1978 de l'Institut d'études stratégiques de Londres).

D'une manière générale, la situation autour du Japon— du fait de multiples rivalités et compétitions que ne connaît pas le théâtre européen — peut toujours devenir le lieu de violentes conflagrations. Mais les deux Grands semblent actuellement tout mettre en œuvre pour empêcher l'explosion d'un conflit d'envergure dans cette région.

Le Japon doit tenir compte de tous ces faits, de toutes les menaces susceptibles de se concrétiser dans son environnement. Et sa politique de défense, exposée dans la deuxième partie du livre blanc, est conçue en conséquence.

La politique de défense du Japon

Le livre blanc rappelle d'abord les principes de la politique militaire japonaise, définie en 1957: « La défense nationale poursuit comme objectif la prévention de toute agression directe ou indirecte et, en cas de pénétration de forces ennemies, l'échec d'une telle agression, afin de préserver de la sorte l'indépendance et la paix du Japon, établies sur des bases démocratiques. »

En vue d'une telle action, le Gouvernement japonais a adopté les principes de base suivants pour sa politique militaire:

1° Appui aux activités de l'ONU et à toute collaboration internationale pour le maintien d'une paix mondiale.

2° Stabilisation du bien-être du pays et promotion d'un grand amour de la patrie, bases de la sécurité du Japon.

3° Mise sur pied progressive d'un potentiel de défense nationale, avec recours à toutes les possibilités du pays, compte tenu de la situation intérieure.

4° Résistance à une possible agression de l'extérieur, compte tenu de l'accord américano-japonais, et en attendant la possibilité, pour les Nations Unies, d'intervenir plus efficacement contre une telle agression.

Puis le document étudié énumère les limitations, mais aussi les perspectives de succès de la défense envisagée, fondée sur le droit d'autodéfense reconnu au Japon. Certes, les forces nipponnes ne pourront être que strictement défensives et les responsables de ce pays s'en tiennent, par conséquent, aux trois principes de la renonciation à toutes armes nucléaires:

1° Interdiction de toute possession de tels moyens.

2° Interdiction de leur production au Japon.

3° Interdiction de leur importation.

Mais, en cas de menace atomique, le Japon fait confiance aux Etats-Unis, conformément aux accords intervenus. Car même la simple détention d'armes nucléaires défensives risquerait d'entraîner une méfiance défavorable au Japon chez les Etats voisins. Par contre, les forces classiques nipponnes doivent être ajustées à la situation internationale, donc à un niveau ni inférieur ni supérieur à la menace résultant de l'environnement politique et militaire.

Il résulte de la convention américano-nipponne que la coopération prévue entre les deux pays exposerait tout agresseur à une confrontation avec le potentiel militaire des Etats-Unis. Et ceux-ci sont donc habilités à utiliser des organisations et établissements japonais « pour la pré-

servation de la sécurité du Japon, ainsi que de celle de la paix et de la sécurité en Extrême-Orient ».

Puis le document mentionne une progression de la défense depuis le Quatrième Plan. Il rappelle que les forces de défense nouvelles ont été progressivement mises sur pied, en partie tout au moins. Mais il faut encore compléter les effectifs et réaliser l'infrastructure prévue.

Dans l'ensemble, le concept du plan précédent reste encore valable, car il était déjà conçu en fonction des hypothèses suivantes sur la situation internationale dans laquelle s'insère le Japon.

1° Les deux Grands évitent la guerre classique et nucléaire.

2° L'URSS est toujours absorbée par la confrontation en Europe et son contrôle sur l'Europe de l'Est.

3° Pas d'amélioration dans les relations sino-russes.

4° Les Etats-Unis et la Chine entretiennent des relations améliorées.

5° La situation demeure inchangée en Union soviétique.

Tant que ces situations restent inchangées, le risque d'une agression armée caractérisée contre le Japon demeure minime. Toutefois, une attaque limitée et des conflits entre des Etats voisins ne sont pas exclus.

Dans ces conditions, les forces japonaises doivent répondre aux exigences suivantes:

— être ajustées à des structures nationales pacifiques;
— réaliser un minimum de défense devant une agression;
— prévoir des ripostes terrestres, aériennes et navales, bien adaptées aux conditions locales;
— comporter, dès le temps de paix, une formation donnée à des volontaires qualifiés, capables d'intervenir aussi en cas de catastrophes naturelles ou autres.

Ces forces auront à remplir les missions suivantes:

— une surveillance étroite des espaces aériens et des détroits maritimes entourant le Japon;
— une constante aptitude à réagir contre une agression extérieure ou des troubles intérieurs suscités de l'extérieur, dans l'esprit des accords signés avec les USA, afin de bien assurer une coopération sans heurts avec les forces américaines.

— enfin, elles doivent être organisées de manière à toujours être facilement accrues ou renforcées en fonction de l'évolution du contexte international.

Dans ces conditions, il y aura lieu, dans la mise sur pied de ces forces, d'insister surtout sur la qualité des troupes et de leurs équipements, de celle des cadres, avec le constant souci de remplacer et de moderniser les matériels périmés. Mais déjà des plans en cours tiennent compte de cette nécessité.

Il résulte du document analysé que l'armée japonaise est de nouveau admise par l'opinion nipponne, alors qu'en 1945 les militaires d'alors apparaissaient à celle-ci comme les grands responsables de la défaite.

Actuellement, au contraire, le peuple prend conscience des menaces entourant le pays et de la nécessité d'une autodéfense capable de faire face à une agression, en attendant les forces américaines, garantes de l'intégrité du territoire japonais. Divers facteurs ont joué ici. D'abord, le renforcement continu des forces soviétiques du Pacifique. D'où une menace dangereuse sur les voies de communication vitales pour la survie économique du Japon.

Ensuite interviennent les relations avec la Chine. Elles ont incité les responsables de Tokyo à refuser les propositions soviétiques pour une exploitation en commun de la Sibérie et l'établissement du gigantesque oléoduc envisagé par Moscou. A vrai dire, le Japon considère bien l'URSS comme son ennemi numéro un, alors que les relations sino-japonaises s'améliorent.

A vrai dire, le livre blanc étudié n'est pas le dernier document en la matière. Mais il reste toujours valable dans ses dispositions essentielles. Il insiste à juste titre sur le caractère dissuasif des potentiels nucléaires américain et soviétique, facteur favorable au maintien d'un certain statu quo. Mais l'armement de divers petits Etats voisins, les conflits latents entre eux incitent à une réelle amélioration de la force d'autodéfense japonaise. Car les relations ami-ennemi entre ces pays et des puissances extérieures au secteur créent des situations parfois complexes et incertaines.

Dans l'immédiat, la lecture des derniers bulletins mensuels de l'ambassade du Japon à Paris nous confirme l'impression laissée par le livre blanc.

Ainsi, en août 1977 [1], dans une déclaration commune, les *pays de l'ASEAN* (Malaisie, Birmanie, Indonésie, Singapour, Thaïlande et Philippines) ont affirmé vouloir « établir des relations économiques particulières et étroites dans un esprit d'association avec le Japon, mais, loin de se borner à des échanges matériels, cette coopération devrait tendre « à poser les fondements durables de confiance et de compréhension réciproques ».

Le président Fukuda, reprenant ces idées, les a complétées par la définition de la politique japonaise actuelle : « toute Dans l'histoire du monde, les grandes puissances ont toujours été de grandes puissances militaires. Bien que le Japon possède les capacités économiques et technologiques nécessaires pour produire les armes nucléaires, il a fermement rejeté l'idée d'acquérir un tel armement. La voie que le Japon a choisie sert aussi l'Asie, au mieux de ses intérêts, et, en dernière analyse, le reste du monde. »

Pour les autres pays d'Asie, le Japon poursuit la politique définie par le « Rapport diplomatique pour 1976 », sorte d'aperçu général des événements de 1976 et début 1977. Et, parmi les efforts de la diplomatie japonaise récente, nous citerons [2] :

— *Avec les deux Corées:* « L'ardent désir du Japon ... de voir le Nord et le Sud rouvrir le dialogue substantiel, avec comme objectif la réunification pacifique. »

A cet effet, les relations japonaises avec la Corée du Sud se sont intensifiées et le commerce entre les deux pays s'est accru. Mais avec le Nord, seuls les échanges culturels se sont développés.

— *Avec la Chine*, le Japon s'est efforcé de consolider plus encore ses rapports amicaux de bon voisinage, et les négociations pour un traité de paix sino-nippon se poursuivent.

— *Avec l'Indochine*, le gouvernement de Tokyo renforce les échanges. Il a accordé sa coopération économique à la République du Vietnam et au Laos. En outre, il a rétabli ses relations diplomatiques avec le Cambodge.

[1] Cf. *Nouvelles du Japon en France*, septembre 1977.
[2] Cf. *Nouvelles du Japon*, décembre 1977.

— *En Océanie* a eu lieu la quatrième réunion de la Commission ministérielle Japon-Australie. Des relations intergouvernementales ont été établies avec la Nouvelle-Zélande.

— *En Amérique*, outre les relations amicales et coopératives avec le Canada, celles du Japon avec les Etats-Unis « constituent la pierre angulaire de la diplomatie du Japon. Les deux pays sont également tenus de coopérer, non seulement pour le règlement des problèmes bilatéraux, mais aussi en contribuant à la paix et à la stabilité internationales dans une perspective mondiale. » C'est là une définition très nette de la politique générale et militaire du Japon, qui sait dégager les leçons de son histoire et les appliquer à ses relations avec les Etats-Unis, d'une part, ses proches voisins, de l'autre.

En particulier, après l'élection du président Carter, des échanges de vues ont eu lieu entre les deux pays, notamment au cours de visites dans les deux capitales des dirigeants américains et nippons.

— *En Europe de l'Ouest*, des contacts ont été pris, afin de surmonter le déséquilibre de la balance commerciale entre le Japon et les pays en cause.

— *Au Proche-Orient*, le gouvernement de Tokyo s'est efforcé de contribuer à la conclusion d'une paix juste et durable.

— *En Afrique*, le Japon a reconnu le gouvernement de l'Angola et il prête son assistance à divers pays.

— *Mais avec l'Union soviétique* le Japon éprouve de réelles difficultés.

En 1976, des négociations pour un traité de paix ont bien été engagées. Mais, dit le rapport diplomatique, « la position soviétique inflexible est restée évidente, comme on a pu le voir, par exemple, lors du discours du secrétaire général Brejnev, dans lequel il a dénoncé les prétentions territoriales du Japon sur les îles septentrionales, et lors du refus soviétique de permettre à des Japonais de se rendre sur les tombes de leurs ancêtres dans les îles septentrionales ». Car Moscou refuse catégoriquement de rendre au Japon les îles annexées en 1945.

En somme, ce que veut le Japon, c'est échapper à toute alliance en dehors du traité qui l'unit à l'Amérique, garante de sa sécurité [1]. Non

[1] Cf. « Sécurité nationale et opinion publique », par Seisabura Sato, professeur aux universités de Tokyo et d'Harvard (Bulletin d'Information. *La sécurité nationale du Japon*, 1976).

seulement en raison de l'exiguïté de son territoire et des moyens énormes qu'exigerait une défense propre, mais aussi du fait que l'opinion publique s'opposerait à la mise sur pied d'une grande force militaire. Car celle-ci bouleverserait incontestablement un certain équilibre du moment en Asie.

Les responsables japonais s'en tiennent donc à la formule du moment, qui leur permet d'ailleurs de ne consacrer qu'un pour cent du PNB à la défense. A vrai dire, certaines évolutions récentes pourraient remettre en cause cette politique. En effet, depuis les années soixante, les mutations géopolitiques et géostratégiques suivantes sont intervenues:

1° La disparition de la supériorité nucléaire américaine vis-à-vis de l'URSS.

2° Le développement exceptionnel des forces navales soviétiques.

3° La réticence américaine pour une intervention en Asie.

4° La réunion entre Nord et Sud au Vietnam et la crainte d'une fusion entre les deux Corées.

5° L'accession progressive de la Chine au rang de grande puissance asiatique et la mise en œuvre, par Pékin, d'une politique antisoviétique, envisagée avec l'Amérique et l'Europe, mais aussi avec le Japon.

De ces faits peuvent découler des évolutions difficiles à discerner dans l'immédiat. Et Tokyo devra tenir compte de ces données nouvelles.

En bref, puissance économique exemplaire, le Japon n'envisage actuellement qu'une défense temporaire lui permettant d'attendre l'intervention américaine définie par le traité signé. Mais pourra-t-il longtemps s'en tenir là, alors qu'il est tributaire de ses fournisseurs de matières premières indispensables à sa survie? Ne lui faudra-t-il pas un jour envisager au moins la protection nationale des voies maritimes vitales pour son économie?

Quelle sera donc sa politique militaire dans un proche avenir? Il serait difficile, actuellement, de fournir une réponse sûre à cette question.

F.-T.S.